club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne
21 rempart St Vincent – 71100 Chalon sur Saône
Tel -FAX 03.85.93.10.21
e-mail : clubalpinchalon@9business.fr
Site : http://chalon-sur-saone.ffcam.fr

ECOLE D'ESCALADE
SAISON 2012-2013

Au mur du gymnase d'hilaire de Chardonnet
3 rue Henri Dunant

ENCADREMENT ET OBJECTIF

Les séances sont encadrées par Denis Roy, Thomas Lagoutte et Nicolas Luchez moniteurs brevetés d'état en escalade. N'hésitez pas à les contacter pour toute question liée à votre enfant, à sa pratique de l'escalade. ***D.Roy** : 06.84.08.82.97 - **T.Lagoutte*** : 06.60.16.62.28
L'organisation et la gestion de l'école sont assurées par des bénévoles du club alpin français. Pendant toute l'année l'équipe est à votre écoute :
JC.Bihan : 06.37.31.34.39 ou 03.85.48.82.38 ***V Hernandez*** : 06.43.32.92.56
Secrétariat du CAF : 03 85 93 10 21 ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 18h45

L'objectif de l'école est de tendre à l'épanouissement des jeunes à travers :
- la prise de confiance en soi,
- le respect de l'autre,
- la maîtrise de soi,
- la responsabilisation,
- l'amélioration des qualités physiques et mentales,
- la découverte et le respect du milieu naturel, etc…

L'escalade est un sport qui allie les qualités physiques aux qualités humaines. Elle s'adresse à tout le monde et peut se pratiquer en famille avec bonheur et enrichissement mutuel.
Nous rappelons que l'école propose des cours pour les adultes de tout niveau les lundi et mardi soirs . Cela peut être l'occasion pour les parents de se former aux règles de base à connaître afin de pouvoir accompagner leurs enfants en falaise.

ACTIVITES PROPOSEES PAR L'ECOLE

- cours hebdomadaires du **17 septembre 2012 au 15 juin 2013** (pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés)
- nous ne proposons plus de séjours en falaise par manque de bénévoles…
- la journée festi-escalade le 18 novembre
- en cours d'année des sorties falaises à la journée
- séance adulte les lundi et mardi ainsi que le jeudi pour les grimpeurs confirmés de 20h à 22h, sorties en falaise dans la région à partir de mai,un week-end dans le sud (en fonction du niveau de grimpe).

DIFFUSION DES INFORMATIONS

Des documents concernant les activités, manifestations, modifications éventuelles seront distribuées en cours d'année à vos enfants. Soyez attentifs. Consultez également les tableaux d'affichage et le site du club. Un site dédié à l'escalade vous informe sur l'ouverture du mur libre : www.escalade-caf-chalon.fr

MATERIEL

Le club prête le matériel nécessaire. Nous conseillons néanmoins l'acquisition de chaussons personnels (30€).

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 15 juillet les inscriptions sont exclusivement réservées aux anciens adhérents, après cette date les anciens élèves ne seront plus prioritaires.

Les inscriptions ne peuvent être enregistrées que sur **dépôt de la demande complète, impérativement déposé au secrétariat, aucun dossier ne sera réceptionné au gymnase** , il doit comporter :

1 - La **fiche d'inscription** remplie et signée et le cas échéant l'attestation d'assurance valable pour l'activité.

2 - Votre **règlement : pour les enfants** : 3 chèques de 48 € correspondants aux 3 trimestres, datés du jour de l'inscription (débités en octobre, janvier, avril).

Votre **règlement : pour les adultes** : 1 chèque de 95 € (séance du lundi, mardi ou jeudi), (paiement en trois fois possible)) incluant l'encadrement du week-end dans le sud (hors frais de déplacement et annexes) et les sorties falaises du printemps.

***N.B :** Les personnes désirant changer de formule ou d'emploi du temps devront s'acquitter des différences de cotisations.*

3 - un **certificat médical** de non contre-indication de moins de 3 mois (si compétiteur le faire préciser).

4 - Assurance : Nous attirons votre attention sur l'intérêt de souscrire à l'assurance de personne proposée par le club (individuelle accident) le licencié est ainsi garanti lors de la pratique de l'escalade encadrée par le C.A.F. Si toutefois vous ne souscrivez pas à l'assurance proposée par le club :

- **Pour un enfant :** vous devez fournir une attestation précisant que l'enfant possède la couverture d'assurance individuelle accident pour la pratique de l'escalade au club.

- **Pour un adulte** : vous devez attester posséder une assurance individuelle accident pour la pratique de l'escalade au club.

Licence club alpin : **vous devez souscrire ou renouveler votre licence avant la reprise des cours**, vous pourrez le faire dès le 1er septembre : au secrétariat ou en ligne en paiement sécurisé CB sur le site de la FFCAM. Pour les nouvelles adhésions le certificat médical est obligatoirement fourni au secrétariat.

VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT PRESENTER VOTRE LICENCE AU MONITEUR, SI NON L'ACCES AU MUR VOUS SERA REFUSE !!! AUCUNE TRANSMISSION DE DOSSIER AU GYMNASE.

HORAIRES DES COURS ET TARIFS

SEANCE	Public concerné	Tarif €
* LUNDI 18H15-20H	9/13 ans	**48 X 3**
LUNDI 20H-22H	16 ans et + & Adultes	**95 €**
MARDI 18H15-20H	8/10ans	**48 X 3**
MARDI 20H-22H	16 ans et + & Adultes	**95 €**
MERCREDI 10H-11H45	8/9 ans	**48 X 3**
MERCREDI 13H30-15H15	8/10 ans	**48 X 3**
MERCREDI 15H15-17H	9/11 ans	**48 X 3**
MERCREDI 17H15-19H	10/13 ans et +	**48 X 3**
JEUDI *18H15-20H15	13 ans et +	**48 X 3**
JEUDI 20H- 22H	Entraînement technique +de 16 ans 1 an de pratique exigé	**95,00 €**
VENDREDI 18H15-20H	9/13 ans	**48 X 3**
VENDREDI 20H-22H	13 ans et +	**48 X 3**

*(*) **A NOTER POUR LA SEANCE DU LUNDI 18h15 - 20h** : pour des raisons logistiques il est possible que les cours du 3ème trimestre soit reportés sur une autre séance.*

Lors des sorties falaise encadrées (hors bloc), le port du casque est obligatoire.

L'organisation et la gestion de l'école est assurée par des bénévoles du club alpin français. Nous vous prions donc de régulariser au plus vite votre inscription afin de leur facilité la tâche.

Si vous désirez vous impliquer dans l'organisation de l'école d'escalade à quelque niveau que ce soit. Contactez Jean-Charles BIHAN au 03.85.48.82.38 - 06.37.31.34.39 - jcbihan@gmail.fr**. Vous serez les bienvenus.**

Dans le cadre d'un de ses objectifs de développement la section escalade souhaite proposer aux parents de s'essayer à l'escalade à la fin des vacances de Pâques.
Le club envisage également de créer une « commission famille » adin d'organiser des sorties parents/enfants comme le ski, les raquettes, la randonnée, l'escalade, etc… Si vous êtes intéressés par cette initiative veuillez vous faire connaître au secrétariat.